Regal Extraction Nettoyant pour tapis

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Regal Extraction Nettoyant pour tapis

Code du produit : 15-12105

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur :
Wood Wyant
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Manufacturier :
Wood Wyant
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Utilisations identifiées : Applications industrielles: Solutions de nettoyage.

Utilisations non recommandées : Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2019-07-18

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit : IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger :

Mentions de danger : Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Généralités : Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage : Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.

Élimination : Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, monodecyl ether	37251-67-5	10 - 30
Éther monobutylique de propylène glycol	5131-66-8	1 - 5
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	1 - 5
acide citrique	77-92-9	1 - 5
Sodium, hydroxyde de	1310-73-2	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Inhalation Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.

Protection individuelle

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité

Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
2-Propanol, 1-(2-methoxypropoxy)-	**CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Absorbé par la peau.** 8 hrs OEL: 100 ppm 8 heures. 15 min OEL: 909 mg/m³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 606 mg/m³ 8 heures. 15 min OEL: 150 ppm 15 minutes. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau.** TWA: 100 ppm 8 heures. STEL: 150 ppm 15 minutes. **CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Absorbé par la peau.** VEMP: 100 ppm 8 heures. VEMP: 606 mg/m³ 8 heures. VECD: 150 ppm 15 minutes. VECD: 909 mg/m³ 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau.** STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau.** STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.
sodium hydroxide	**CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané.** C: 2 mg/m³ **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).** C: 2 mg/m³ **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).** C: 2 mg/m³ **CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).** VECD: 2 mg/m³ 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** CEIL: 2 mg/m³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale

Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Mains et Protection du corps

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter le port de gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide. [Clair]	**pH**	9.5	**Point d'éclair**	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Incolore.	**Densité relative**	1.02	**Point de fusion**	Non disponible.
Odeur	solvant [Faible]	**Viscosité**	Non disponible.	**Point d'ébullition**	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	**Tension de vapeur**	Non disponible.	**Point d'inflammation** :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Non disponible.	**Densité de vapeur** :	Non disponible.	**Taux d'évaporation** :	Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

	Effets aigus potentiels sur la santé	Symptômes
Contact avec les yeux	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer une irritation de la peau.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, monodecyl ether	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
3-butoxypropan-2-ol	DL50 Cutané	Lapin	3100 mg/kg	-
2-Propanol, 1-(2-methoxypropoxy)-	DL50 Cutané	Rat	9500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5660 mg/kg	-
Citric acid	DL50 Cutané	Rat	2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3 g/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Citric acid	Aiguë CL50 160000 µg/l Eau de mer	Crustacés - Carcinus maenas - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 440 mg/l	Poisson	96 heures
sodium hydroxide	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 125 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	

-

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Un composant au moins n'est pas répertorié.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personelle	

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2019-07-18

Élaborée par : **Département des affaires règlementaires**

Wood Wyant
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.